

Fiche méthodologique : construire un développement de dissertation

But du développement : le développement a pour but de résoudre le problème posé en introduction. Il s'agit donc de construire un argumentaire qui **justifie une prise de position** face au problème.

Nombre de parties : le développement possède le nombre de parties correspondant à l'annonce du plan donnée en introduction (deux ou trois parties) ; il débute toujours par une **analyse des termes du sujet**.

Rappel : Dans la mesure où le développement doit aboutir à une *prise de position justifiée*, il faut impérativement éviter les plans qui *n'aboutissent pas à une réponse claire*. Il faut notamment supprimer :

_ les plans **contradictaires** (première partie : oui ; seconde partie : non) ; ces plans ne constituent qu'une grosse introduction, qui pose le problème mais ne le résout pas.

_ les plans « **avantages / inconvénients** » (le but serait de savoir *comment* obtenir les avantages *tout en évitant* les inconvénients : quelles règles doit-on poser ? Quelles conditions sont nécessaires ? Etc.)

_ les plans qui **dissocient les termes du sujet** : chaque partie du développement doit impliquer *tous* les concepts-clé de la question : si un terme important disparaît, c'est que la partie est hors-sujet.

I. L'analyse des termes du sujet

TOUT développement commence par **une analyse rigoureuse DES termes du sujet**. Analyser un terme, c'est en préciser le sens, en proposer une *définition* et, si c'est possible, différencier des acceptions (des significations différentes).

Exemple : pour le sujet « la liberté est-elle l'absence de contraintes ? »

_ on donne une définition générale de « contrainte » : est une contrainte *ce qui s'impose à moi*, indépendamment de ma volonté.

_ on peut alors différencier des *types* de contraintes :

→ *donnée* de la réalité que je ne peux pas modifier (ex : je suis une femme / un homme, vivant dans tel pays, à telle époque, avec un fort taux de chômage, etc. : tous ces éléments s'imposent à moi, je ne peux pas les modifier, je dois « faire avec »).

→ un *obstacle* à surmonter (ex : obtenir le baccalauréat pour pouvoir poursuivre des études supérieures)

→ une *nécessité* (vitale ou autre) : je dois manger, boire, dormir, etc.

→ un *commandement* (un ordre donné par ma hiérarchie, des consignes à respecter, etc.)

→ une *obligation légale* (tout ce qui est obligatoire aux yeux de la loi : respecter le code de la route, etc.)

→ un *devoir moral* (respecter autrui, etc.)

Cette analyse doit permettre de clarifier le sens du sujet, et donc ses enjeux : vivre libre, est-ce vivre sans lois ? Sans devoirs ? Sans effort à effectuer ? Sans obstacle à surmonter ? *etc.*

Attention : il ne faut pas s'arrêter à la définition de la (ou des) notion(s) du programme : **TOUS** les termes importants du sujet doivent être analysés.

II. La construction des parties.

Chaque partie se compose de **paragraphes argumentatifs** [cf. page suivante], permettant d'apporter un *élément de réponse clair* à la question posée. Une partie peut contenir un, deux ou trois paragraphes argumentatifs (cela dépend des thèses défendues par les paragraphes : certaines thèses sont très faciles à défendre et ne traitent qu'une petite partie du sujet, d'autres peuvent être beaucoup plus englobantes).

III. Les transitions entre les parties

Le but des transitions est de relier *ce que l'on vient de montrer* et *ce qu'il reste à montrer* : quelle question se pose suite à ce qui a été dit ? quel problème se pose ? Que doit-on chercher ? Etc.

La construction d'un paragraphe argumentatif

Un paragraphe argumentatif se construit en quatre étapes :

Etape 1 : la thèse [Th]

Le but est d'indiquer clairement *l'affirmation que l'on va soutenir*. On ne commence jamais à démontrer quelque chose sans avoir précisé dès le départ « où on veut en venir », ce que l'on cherche à montrer.

Exemple de thèse : « la liberté implique le respect des lois. »

Attention : la thèse doit être claire et précise. Une thèse vague, mal formulée, est impossible à démontrer.

Etape 2 : l'argument [Arg]

C'est le moment clé de l'argumentaire. Le but est de donner *les raisons qui justifient la thèse*. L'argument doit répondre à la question : « pourquoi ? ». On peut donner plusieurs arguments pour une même thèse.

Exemple d'argument : l'absence de lois conduit à la fois à une situation *chaotique* (par manque de coordination des comportements individuels) et à des *rapports de force* au sein desquels les plus puissants imposent leur domination ; or les deux choses sont une menace pour la liberté. Pour que la liberté de chacun soit respectée, les hommes doivent donc renoncer à leur « liberté d'action » : ils doivent accepter d'obéir (dans leurs *actes*) à des règles communes et obligatoires, *même* s'ils ne sont pas d'accord avec elles.

Remarque : L'argument est le moment principal de mobilisation du cours. C'est dans l'argument qu'il faut chercher à utiliser les *auteurs* étudiés : lorsque nous mobilisons un philosophe, c'est que nous lui empruntons un argument. Par exemple : l'argument que nous venons de donner est emprunté à SPINOZA, philosophe du XVII^e siècle.

Etape 3 : l'illustration par des exemples [Ex]

Un exemple est une situation, réelle ou fictive, qui illustre une affirmation. L'exemple donne un « cas » dans lequel l'affirmation se trouve confirmée.

Exemple d'illustration : une guerre civile est une situation de « non-droit » : les hommes n'acceptent plus d'obéir aux lois, ils suivent uniquement *leurs* convictions (ou leurs intérêts). Dans une guerre civile, la liberté est menacée, notamment celle des populations les plus faibles. La guerre actuelle en Syrie illustre ce sacrifice des populations civiles au profit des groupes les mieux armés.

Remarques : a) un exemple illustre, *mais il ne prouve rien*. Il ne peut donc pas remplacer l'argument. On peut toujours trouver une situation dans laquelle une affirmation semble valide... même la plus contestable.

b) les exemples peuvent être tirés de la réalité (actualité ou autre) ou de la fiction (films, romans, séries, etc.). Il est préférable d'éviter les exemples « imaginés pour l'occasion », qui sont parfois très peu convaincants.

c) l'exemple doit chercher à illustrer la thèse et l'argument : un bon exemple est une situation dans laquelle la thèse est vraie (l'absence de loi contredit la liberté), pour la raison donnée par l'argument (l'absence de lois conduit à la domination des plus forts).

d) on peut proposer plusieurs exemples pour une même thèse

Etape 4 : la synthèse [Synth]

Le but de la synthèse est de conclure le paragraphe en mettant en lumière *l'élément de réponse au sujet*. « Voilà ce que nous avons montré, et voilà en quoi cela répond à la question. »

Exemple de synthèse : « La garantie des libertés exige l'obéissance de tous à des règles communes. La liberté n'est donc pas *l'absence totale de contraintes*, puisqu'elle impose l'obéissance aux lois. »

Remarque : la synthèse doit donner un élément de réponse précis au sujet : elle doit donc toujours revenir à *l'intitulé du sujet*. Si vous ne parvenez pas à revenir à la question du sujet... c'est que vous êtes hors-sujet.